



ADDITIF N° 01

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MFOU/CIPM /2025 DU 27 MARS 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A AKOK ET NDANGUENG DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

AU LIEU DE	LIRE
<p>Avis d'Appels d'Offres</p> <p>14- OUVERTURE DES PLIS</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des plis aura lieu le 06 MAI 2025, 12heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune à 12heures</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.</p>	<p>Avis d'Appels d'Offres</p> <p>14- OUVERTURE DES PLIS</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des plis aura lieu le 08 MAI 2025, 12heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune à 12heures</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.</p>
<p>8.CAUTIONNEMENT PROVISOIRE</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par la Caisse de dépôt et des consignations, dont le montant est fixé 600 000 (six cent mille) F CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.</p> <p>Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>	<p>8. MODE DE SOUMISSION</p> <p>Le mode de soumission retenu pour cette consultation est <i>en ligne et hors ligne</i>,</p> <p>Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.</p> <p>9.CAUTIONNEMENT PROVISOIRE</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par la caisse de dépôt et des consignations, dont le montant est fixé à 600 000 (six cent mille) F CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.</p>
<p>15.1 CRITERES ELIMINATOIRES</p> <ul style="list-style-type: none">- De l'absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis ;- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de	<p>15.1 CRITERES ELIMINATOIRES</p> <ul style="list-style-type: none">- de l'absence de la caution de soumission timbrée délivrée par la Caisse des Dépôts et des Consignations à l'ouverture des plis ou le récépissé de consignation le cas échéant;- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le

<p>l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ Du non-respect de 30 critères essentiels (46 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; ▪ De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ Du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ; ▪ De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ; ▪ De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant. ▪ De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ▪ De l'absence de l'attestation de catégorisation ou son récépissé dépôt le cas échéant ; ▪ De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ; <p>NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.</p>	<p>cautionnement de soumission timbrée délivrée par la Caisse des Dépôts et des Consignation ou le récépissé de consignation le cas échéant;</p> <p>timbré);</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; ▪ du non-respect de 26/38 critères essentiels (38 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ; ▪ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; ▪ du non-respect du format de fichier des offres ; ▪ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ▪ de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ; ▪ de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant. ▪ de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ▪ de l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ; ▪ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ; ▪ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ; ▪ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ; <p>NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.</p>
<h3>15.2 CRITERES ESSENTIELS</h3> <p>La présentation de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La présentation de l'offre ; ❖ Les références du soumissionnaire ; ❖ Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ; ❖ La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière). ❖ La qualification et l'expérience du personnel ❖ Les moyens logistiques ❖ La méthodologie 	<h3>15.2 CRITERES ESSENTIELS</h3> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La présentation de l'offre ; ❖ Les références du soumissionnaire ; ❖ Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ; ❖ La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière). ❖ La qualification et l'expérience du personnel ❖ Les moyens logistiques ❖ La méthodologie
<p style="text-align: center;">ONT</p> <h3>15.1 ELIMINATORY CRITERIA</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Absence of the stamped provisional bind bond of an amount of 460 000 FCFA delivered by the Deposit and Consignment Funds; • Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond); • False declarations, fraudulent schemes or forged documents; • Failure to comply with 30 essential criteria on 46 referring to the qualification threshold of technical bids • Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years; • Failure to comply with bids file format; 	<p style="text-align: center;">ONT</p> <h3>15.1 ELIMINATORY CRITERIA</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Absence of bid bond at the opening of bids; • Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond); • False declarations, fraudulent schemes or forged documents; • Failure to comply with 26/38 essential criteria (46referring to the qualification threshold of technical bids) • Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years; • Failure to comply with bids file format; • Absence of a quantified unit price in the financial offer;

- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
 - Absence of prospectus accompanied by manufacturer's technical sheet produced (where applicable)
 - Absence of approval or authorisation of manufacturer, if applicable;
 - Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);
 - Absence of grading(categorisation) certificate;
 - Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
 - Absence of integrity charter dated and signed
 - Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- NB:** Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Tender File.

- Absence of prospectus accompanied by manufacturer's technical sheet produced (where applicable)
 - Absence of approval or authorisation of manufacturer, if applicable;
 - Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);
 - Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
 - Absence of integrity charter dated and signed
 - Absence of grading(categorization) certificate if applicable;
 - Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- NB:** all incomplete offers not respecting any of the eliminatory criteria would be disqualified.

15.2. ESSENTIEL CRITERIA

The criteria relative to the disqualification of candidate evaluated in a binary (YES or NO) would carry on the following.

- ✚ Presentation of bid;
- ✚ Bidder's references;
- ✚ After-sales service(availability of spare parts, repair workshop, technical personnel) if applicable;
- ✚ Personnel qualification and experience;
- Logistic means,
- Methodology.

15.2. ESSENTIEL CRITERIA

The criteria relative to the disqualification of candidate evaluated in a binary (YES or NO) would carry on the following.

- ✚ Presentation of bid;
- ✚ Bidder's references;
- ✚ After-sales service(availability of spare parts, repair workshop, technical personnel) if applicable;
- ✚ Financial capacity; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency);
- Personnel qualification and experience;
- Logistic means,
- Methodology

12.REMISE DES OFFRES

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 89-2 CM)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposé auprès de la SIGAMP de la Commune de Mfou, au plus tard le 30 AVRIL 2025 à 11 heures locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,
- Enveloppe B : Offre Technique
- Enveloppe C : Offre Financière

12.SUBMISSION OF OFFERS

Tenderers are accorded a deadline of twenty (20) days from the dateline of publication of tender file notification (cf. art 89-2 CM).

Each offer written in the French and English languages in seven (07) copies of which one (01) original and six (06) copies marked as such in accordance to the prescriptions of the tender files, shall be deposited at the General Secretariat of the Mfou Council latest the 02nd MAY 2025 at 11 a.m local time in three internal distinct envelopes:

- Envelope A: Administrative offer
- Envelope B: Technical offer
- Envelope C: Financial offer

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 89-2 CM)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposé auprès de la SIGAMP de la Commune de Mfou, au plus tard le 06 MAI 2025 à 11 heures locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,
- Enveloppe B : Offre Technique
- Enveloppe C : Offre Financière

12.SUBMISSION OF OFFERS

Tenderers are accorded a deadline of twenty (20) days from the dateline of publication of tender file notification (cf. art 89-2 CM).

Each offer written in the French and English languages in seven (07) copies of which one (01) original and six (06) copies marked as such in accordance to the prescriptions of the tender files, shall be deposited at the General Secretariat of the Mfou Council latest the 06 MAY 2025 at 11 a.m local time in three internal distinct envelopes:

- Envelope A: Administrative offer
- Envelope B: Technical offer
- Envelope C: Financial offer

These three envelopes would be contained in a fourth which shall carry the reading:

RPAO

C- PREPARATION DES OFFRES	
12.	<p>La langue de soumission est l'Anglais ou le Français »</p> <p>Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois volumes et présentée comme suit :</p> <p>A-Volume I : Pièces administratives</p> <p>Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dûment désigné ; b) Le cautionnement de soumission timbré (suivant modèle joint) d'un montant de 600 000 francs CFA et
,13.1	

These three envelopes would be contained in a fourth which shall carry the reading:

RPAO

C- PREPARATION DES OFFRES	
12.	<p>La langue de soumission est l'Anglais ou le Français »</p> <p>Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois volumes et présentée comme suit :</p> <p>A-Volume I : Pièces administratives</p> <p>Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dûment désigné ; b) Le cautionnement de soumission timbré (suivant modèle joint) d'un montant de 600 000 francs CFA et
,13.1	

d'une durée de validité de 03mois, établi par la caisse des dépôts et des consignations pour émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'appel d'offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres.
c) L'accord de groupement ----- (préciser la forme du groupement notarié ou sous seing privé) et spécifiant le mandataire le cas échéant (le Maître d'Ouvrage devra privilégier les groupements solidaires);
d) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
e) L'attestation de non-redevance délivrée par l'administration fiscale;
f) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger;
g) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement;
h) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 50 000 francs CFA [cinquante mille] payable à la recette municipale de la Commune de Mfou.
i)Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des

d'une durée de validité de 03mois ou le récépissé de consignation le cas échéant établis par la caisse des dépôts et des consignations pour émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'appel d'offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres.
c) L'accord de groupement ----- (préciser la forme du groupement notarié ou sous seing privé) et spécifiant le mandataire le cas échéant (le Maître d'Ouvrage devra privilégier les groupements solidaires);
d) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
e) L'attestation de non-redevance délivrée par l'administration fiscale;
f) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger;
g) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire ou organisme habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement;
h) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 50 000 francs CFA

marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;

j) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;

k) L'attestation de catégorisation et ou du récépissé de dépôt ;

NB : En cas de catégorisation, le Maître d'Ouvrage définit les exigences complémentaires à demander aux entreprises catégorisées.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier

Administratif complet, les pièces a, b, g, h étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

[cinquante mille] payable à la recette municipale de la Commune de Mfou.

i)) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;

j) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;

k) L'attestation de catégorisation et ou du récépissé de dépôt ;

NB : En cas de catégorisation, le Maître d'Ouvrage définit les exigences complémentaires à demander aux entreprises catégorisées.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier

Administratif complet, les pièces a, b, g, h étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

(CCAP)

- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est :
Le Receveur Municipal de la Commune de Mfou;

(CCAP)

- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est :
Le Maire de la Commune de Mfou (Maitre d'ouvrage);

13.6 .GRILLE D'EVALUATION

Au lieu de

DESIGNATION	OUI	NON
A- PRESENTATION DE L'OFFRE		
I- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
Absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis délivrée par la caisse des dépôts et des consignations NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.		
Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)		
II- Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant		
Absence de possession d'un matériel minimum		
Absence de la charte d'intégrité datée et signée		

Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales		
La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).		
B- REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE		
Contrats + PV de Réception (dans les travaux de routes): \geq deux (02) contrats, (les références seront jugées par les premières et dernières pages des contrats conjointement avec les PV de réception ou attestation de bonne fin y afférents)		
Cohérence dans le planning d'exécution des travaux		
Description des mesures de Sécurité dans le chantier		
Respect du délai d'exécution des travaux		
C- SERVICE APRES VENTE		
Assistance technique		
Garantie du matériel		
Retour et échange		
Support client		
Pièces détachées		
D- Qualité et expérience du personnel d'encadrement		
Organisation de l'entreprise	Organigramme de l'Entreprise	
	Organigramme du Projet commenté	
	Cohérence dans la note technique détaillée concernant l'organisation et l'exécution des travaux (Maîtrise de la méthodologie d'exécution des travaux)	
Compétence du personnel	1- Conducteur des travaux	
	Copie certifiée conforme du Diplôme d'Ingénieur des TGC	
	Photocopie certifiée de la CNI	
	CV paraphé, daté et signé	
	Expérience générale dans les travaux de bâtiment et travaux Public (BTP) \geq 5 ans	
	Expérience au poste de conducteur des travaux (nombre de projets des travaux de routes suivis \geq 03)	
	Attestation de disponibilité	
	2- Chef chantier	
	Copie certifiée conforme du Diplôme de Technicien supérieur de Génie civil	
	Photocopie certifiée de la CNI	
	CV paraphé, daté et signé	
	Expérience générale dans les travaux de bâtiment et travaux Public (BTP) \geq 3 ans	
E- ATTESTATION DE CATEGORISATION		
	Attestation de catégorisation ou son récépissé de dépôt	
F- MOYENS LOGISTIQUES		
Outilage de maçonnerie (simple liste)		
Outilage de ferrailage (simple liste)		
G- METHODOLOGIE		

Introduction et Définition de l'objectif		
Choix de l'approche		
Rôle et responsabilité du personnel		
Note technique concernant l'organisation du chantier		
Etude technique détaillée du projet		
Assurance qualité des travaux		
Approvisionnement du chantier en matériaux		
Hygiène et sécurité sur le chantier		
H- Situation financière		
Chiffre d'affaires de 2021 à 2024 supérieur ou égal à 30 millions de francs CFA (Contrats + PV de réception)		

NB : Une offre technique sera jugée acceptable lorsqu'elle aura, au terme de l'analyse, obtenu au moins 30 éléments positifs OUI sur 46. Soit 70% d'éléments positifs (oui), toute offre qui n'aura pas satisfait à cette condition ne fera pas l'objet d'évaluation financière.

13.6 .GRILLE D'EVALUATION

LIRE

DESIGNATION	OUI	NON
I- PRESENTATION DE L'OFFRE		
II- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
Absence de la caution de soumission timbrée délivrée par la caisse des dépôts et des consignations à l'ouverture des plis ou le récépissé de consignation le cas échéant NB : Une caution de soumission timbrée ou le récépissé de consignation produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission timbrée ou le récépissé de consignation délivré par la CDEC présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.		
de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission timbrée délivrée par la Caisse des Dépôts et des Consignation ou le récépissé de consignation le cas échéant; timbré)		
II- Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant		NON APPLICABLE
Absence de possession d'un matériel minimum		
Absence de la charte d'intégrité datée et signée		

Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales		
La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).		
J- REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE		
Contrats + PV de Réception (dans les travaux de BTP): \geq deux (02) contrats, (les références seront jugées par les premières et dernières pages des contrats conjointement avec les PV de réception ou attestation de bonne fin y afférents)		
Cohérence dans le planning d'exécution des travaux		
Description des mesures de Sécurité dans le chantier		
Respect du délai d'exécution des travaux		
K- SERVICE APRES VENTE LE CAS ECHEANT		
Assistance technique		NON APPLICABLE
Garantie du matériel		NON APPLICABLE
Retour et échange		NON APPLICABLE
Support client		NON APPLICABLE
Pièces détachées		NON APPLICABLE
L- Qualité et expérience du personnel d'encadrement		
Organisation de l'entreprise	Organigramme de l'Entreprise	
	Organigramme du Projet commenté	
	Cohérence dans la note technique détaillée concernant l'organisation et l'exécution des travaux (Maîtrise de la méthodologie d'exécution des travaux)	
Compétence du personnel	2- Conducteur des travaux	
	Copie certifiée conforme du Diplôme d'Ingénieur des TGC	
	Photocopie certifiée de la CNI	
	CV paraphé, daté et signé	
	Expérience générale dans les travaux de bâtiment et travaux Public (BTP) \geq 5 ans	
	Expérience au poste de conducteur des travaux (nombre de projets des travaux de routes suivis \geq 03)	
	Attestation de disponibilité	
	2- Chef chantier	
	Copie certifiée conforme du Diplôme de Technicien supérieur de Génie civil	
	Photocopie certifiée de la CNI	
	CV paraphé, daté et signé	
	Expérience générale dans les travaux de bâtiment et travaux Public (BTP) \geq 3 ans	
	Expérience au poste de chef de chantier (nombre de projets des travaux de routes suivis \geq 03)	
	Attestation de disponibilité	
M- ATTESTATION DE CATEGORISATION		
Attestation de catégorisation ou son récépissé de dépôt		
N- MOYENS LOGISTIQUES		
Outilage de maçonnerie (simple liste)		
Outilage de ferrailage (simple liste)		
O- METHODOLOGIE		

Introduction et Définition de l'objectif		
Choix de l'approche		
Rôle et responsabilité du personnel		
Note technique concernant l'organisation du chantier		
Etude technique détaillée du projet		
Assurance qualité des travaux		
Approvisionnement du chantier en matériaux		
Hygiène et sécurité sur le chantier		
H- Situation financière		
Chiffre d'affaires de 2021 à 2024 supérieur ou égal à 30 millions de francs CFA (Contrats + PV de réception)		

NB : Une offre technique sera jugée acceptable lorsqu'elle aura, au terme de l'analyse, obtenu au moins 26 éléments positifs OUI sur 38. Soit 70% d'éléments positifs (oui), toute offre qui n'aura pas satisfait à cette condition ne fera pas l'objet d'évaluation financière.

